

n°80

Février 2012

SYLVINFO

Champagne-Ardenne

Sommaire

- 1 Éditorial
- 2 La santé de la forêt privée régionale en 2011.
- 3 Populiculteurs, n'attendez plus, exploitez vos beauprés !
- 4 Dossier : la mécanisation forestière.
- 8 Analyse des ventes groupées de la forêt privée de Champagne-Ardenne pour 2011.
- 10 Formidable douglas.
- 11 Fogefor pour 2012.
- 12 Brèves.

Éditorial

Principales orientations du CRPF de Champagne-Ardenne pour la période 2012 - 2016

Dans un contexte économique marqué par les restrictions budgétaires et les inévitables économies qui vont s'imposer à nous, il est devenu impératif de redéfinir nos priorités d'actions pour les années à venir. Certaines ne sont que confirmation de priorités déjà reconnues. D'autres sont nouvelles et correspondent mieux aux tendances du moment.

1. **Augmenter la surface des forêts bénéficiant d'un document de gestion durable** : cette action reste le cœur de métier du CRPF.
2. **Assurer le renouvellement des peuplements** : le changement climatique va justifier la mise en œuvre de nouvelles essences et de nouvelles techniques forestières. Mais rien ne pourra être entrepris avec le niveau actuel des populations de grands cervidés. Celles-ci devront être contrôlées et adaptées aux capacités des milieux forestiers sans quoi toute tentative de régénération, tant naturelle qu'artificielle, serait vouée à l'échec.
3. **Relancer une populiculture raisonnée en vallées** : il importe de reconstituer notre peupleraie régionale gravement endommagée par la grande tempête de fin 1999 et par les rouilles. Mais, il convient de le faire dans une nouvelle approche d'aménagement, tout à la fois performante techniquement et respectueuse des milieux naturels.
4. **Poursuivre l'effort de mobilisation des bois** : les chantiers d'exploitation groupés et la réalisation en commun de routes, pistes et équipements forestiers resteront une mission fondamentale de notre CRPF, dans la suite des plans de développement de massif (PDM) et avec une finalité industrielle plus affirmée.

Nous avons conscience que beaucoup d'autres actions nécessiteraient encore d'être poursuivies, ou entreprises, pour une mission pleinement accomplie de notre établissement.

Mais qu'au moins les moyens dont nous disposerons nous permettent d'assurer ces priorités au bénéfice de notre filière forêt-bois et du développement régional.

P. Bonhomme
Président du CRPF

*"Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures"*





La santé de la forêt privée régionale en 2011

Le climat

L'année 2011 se révèle être l'une des plus chaudes depuis le début du XX^e siècle. À la faveur d'un printemps et d'un automne très secs, 2011 aura été une année sèche en dépit des précipitations record de décembre.

Les scolytes des résineux

Dans les Ardennes, malgré les chablis de juillet 2010, heureusement rapidement récoltés et la sécheresse de l'année, les attaques sont restées disséminées et de faible ampleur. Dans l'Aube, les scolytes du sapin (*Pityokteines* et *Pityophtorus*) ont de nouveau fait parler d'eux.

Les défoliateurs

La processionnaire du chêne continue d'étendre son aire. En Haute-Marne, la chenille bien présente autour du lac du Der, se développe vers le sud. Dans l'Aube, toute la partie nord de la Champagne humide est colonisée. Dans la Marne, les populations augmentent près du Der et gagnent vers le nord. Dans les Ardennes, toute la partie médiane du département est touchée. Le bombyx cul-brun est toujours très présent sur les arbres d'alignement et les haies en bordure



Processionnaire du chêne.

de route (Champagne crayeuse). Les peupleraies auboises ont localement souffert de l'agression de charançons phyllophages et de chrysomèles mais, toutefois, dans une moindre mesure qu'en 2010. Dans l'Aube, la processionnaire du pin, observée pour la 1^{ère} fois en 2010 se maintient sur son site d'apparition.

Les dépérissements

Les observations se situent dans la continuité des années précédentes : chez les feuillus, en général, il n'a pas été constaté de phénomène de grande ampleur. Chez les résineux, le douglas continue d'inquiéter avec des problèmes dans toute la région (acuité moindre en Haute-Marne). Malgré sa faible présence régionale, *Abies grandis* est toujours très concerné par les dépérissements et les mortalités.

La rouille des peupliers

Melampsora larici populina est bien ancrée dans la région, les dépérissements consécutifs au cumul des attaques successives depuis plus de 10 ans ont progressé en 2011 dans les plantations de Beaupré et Boelare de tous âges.

Le puceron lanigère

En 2011 et pour la première fois dans l'Aube, des attaques significatives ont été détectées en juin dans plusieurs peupleraies de l 214 avec une extension importante de l'aire de l'insecte. Le bassin populicole de Nogent-sur-Seine/Romilly-sur-Seine est désormais colonisé par le puceron lanigère.

La chararose du frêne

Le développement fulgurant de la chararose est sans contestation possible le fait le plus marquant du bilan de la santé des forêts en 2011 dans notre

région. On constate maintenant nécesses, descentes de cimes et mortalité d'arbres de tous âges sur l'ensemble des départements et principalement en Haute-Marne et dans les Ardennes.

Le suivi des plantations de l'année

La sécheresse printanière laissait augurer d'une reprise catastrophique des plantations de l'année. Il n'en a rien été. Les pluies abondantes de la fin de printemps ou de l'été selon les secteurs ont heureusement infléchi la situation.

Autres problèmes

Verticilliose dans les plantations d'érables sycomores, chancre bactérien du frêne, attaques d'hylobes sur jeunes résineux, dégâts de charançons sur plantation et régénérations de hêtre... sont constatés de manière endémique ou occasionnelle dans nos départements.

Le b.a. ba de la santé des forêts

La bonne santé des forêts est plus affaire de prévention que de lutte, c'est pourquoi, dans la perspective du réchauffement global, il faut s'attacher à placer la forêt dans les meilleures conditions possibles pour affronter l'adversité. La première de ces conditions tient de la bonne adéquation entre les exigences des essences forestières et les caractéristiques des stations. La sylviculture a aussi un rôle primordial à jouer en privilégiant les bonnes pratiques.

Les propriétaires et les gestionnaires : un relais indispensable

Pour jouer correctement leur rôle de courroie de transmission avec l'administration concernée, les correspondants-observateurs ont besoin de vous. N'hésitez pas à les informer, même de problèmes que vous connaissez bien ou que vous jugez communs. Vous participez ainsi à une meilleure maîtrise de la santé des forêts.

R. Drouhin
et les correspondants-observateurs
du DSF pour la forêt privée.



Populiculteurs, n'attendez plus, exploitez vos beauprés !

Depuis plus de 10 ans, voire 15 ans selon la région, la rouille *Melampsora Larici Populina* de race E4 sévit annuellement avec agressivité sur les peupliers interaméricains, notamment sur les cultivars *Beaupré* et *Boelare*.

Ces attaques successives ont pour conséquence un affaiblissement de ces peupliers dont la fonctionnalité des feuilles s'arrête en pleine saison de végétation. La rouille couvre les feuilles en leur donnant une teinte orangée. Ces dernières noircissent ensuite tout en séchant pour tomber précocement. Une nouvelle feuillaison timide et fragile peut se produire parfois en septembre, nécessitant que le peuplier puise sur les réserves destinées au débournement de l'année suivante. De plus, l'aoûtement se fait mal.

Ces dernières années, et plus particulièrement celle que nous venons de passer, de nombreux dépérissements liés aux attaques successives de la rouille se sont répandus dans nos vallées. Le processus de dépérissement commence par une décurtation de rameaux et l'avortement de bourgeons latéraux suivis d'un dessèchement des branches puis l'apparition de gourmands et de taches noirâtres sur le tronc. Le



Peuplier atteint de rouille.

stade ultime est la mort de l'arbre qui arrive assez vite.

Pour les cultivars les plus anciens sensibles à la rouille qui ont atteint 120 cm de tour, voire plus, il convient de ne pas attendre et d'envisager les couper.

En règle générale, la faible croissance de ces arbres associée à la mortalité de quelques uns d'entre eux représente une perte de production en volume conséquente. De plus, le bois noircit. En déclassant ainsi sa qualité, il se vendra au moins 30 % moins cher, à condition de trouver preneur. Attendre, équivaut donc à perdre de l'argent.

À propos des peupliers *Beaupré* plantés après la tempête de 1999, la question de savoir ce qu'il faut en faire ne se pose même pas ; s'ils ne sont pas encore morts, cela ne saurait tarder. Abattez-les pour la trituration et remettez vos parcelles en production avec des cultivars appropriés.

En résumé, la situation sanitaire des peupliers interaméricains, à savoir *Beaupré*, *Unal* et *Boelare*, n'ira pas en s'améliorant, exploitez-les le plus vite possible, rien ne sert d'attendre !

Y. Dehoche

Courrier des lecteurs

Dans le numéro 79 de Sylvinfo de novembre 2011, vous relatez le bilan d'activité 2010 de la « Fédération dont 8 propositions d'avenir pour la Forêt Française ».

La Fédération aborde l'équilibre sylvo-cynégétique au paragraphe 7 seulement ; il m'apparaît vital pour le sylviculteur d'aborder très sérieusement cet équilibre, primordial, s'il veut que sa forêt existe et donc, que cette proposition 7 soit envisagée

dès le paragraphe 2 ou 3.

En effet, si cet équilibre sylvocynégétique n'existe pas, la pression du gibier perturbera fortement le devenir « durable » de cette forêt et les autres paragraphes corollaires n'auraient plus les mêmes conséquences chez le sylviculteur et le citoyen.

Je profite de cette intervention pour rappeler à chaque propriétaire et sylviculteur qu'en principe un représentant syndical, s'il en est informé, défend les objectifs de chaque sylviculteur en sous-commission de

chasse (comme le fait activement l'ONF) en « demandant des bagues » si les travaux réalisés (plantations, régénération, détournement, cloisonnements...) sont effectifs.

La synergie forestier-chasseur (appelé aussi régulateur) permettra à votre forêt de produire mieux et plus vite, et de satisfaire aussi aux objectifs de Grenelle.

G. VAUTHIER

**Vice-Président Syndicat de l'Aube
Administrateur suppléant du CRPF**



La mécanisation forestière

La tronçonneuse a partout remplacé la cognée et le tracteur a partout remplacé le cheval dans nos forêts. Mais l'idée même de pouvoir mécaniser l'ensemble des processus liés aux travaux forestiers reste encore étrangère à de trop nombreux propriétaires... et pourtant c'est aujourd'hui une réalité en passe de devenir une nécessité !

Pourquoi la mécanisation ?

La mécanisation s'applique dans tous les domaines d'activité pour des raisons sociales et économiques évidentes.

À quoi s'ajoutent, dans le domaine de l'exploitation forestière :

- ◆ l'intensification de la sylviculture avec la récolte de bois de plus faible volume unitaire,
- ◆ le changement de la demande sur les produits forestiers, en particulier sur les bois de trituration et plus récemment sur le bois-énergie,
- ◆ la demande croissante de bois dans les années à venir avec la montée en puissance de la construction

bois et du bois-énergie (objectif national + 20 millions m³), enfin, et ce n'est pas la moindre des raisons :

- ◆ l'amélioration des conditions de travail de l'ouvrier forestier avec la réduction de la pénibilité des tâches et surtout la réduction des accidents corporels pour des métiers particulièrement exposés.

Le bûcheronnage mécanisé

Le développement de la mécanisation du bûcheronnage est parti de la nécessité de réaliser les premières éclaircies résineuses dans les plantations du F.F.N.

On est ensuite passé des machines à vocation unique comme abatteuses et ébrancheuses-tronçonneuses des années 70, à des machines polyvalentes avec des têtes de bûcheronnage de plus en plus complexes. Le bûcheronnage mécanisé a fortement progressé depuis le début des années 2000 avec l'augmentation des arbres pouvant être abattus et l'abatage des feuillus, dont les taillis.

En même temps, on notait un doublement de la productivité des engins avec 6,3 m³/heure abattus en 1992 et pratiquement le double, (13,2 m³/h) en 2008.

Le débardage et le débusquage mécanisés

Depuis le début des années 90, les ventes de porteurs (1) sont supérieures aux ventes de débusqueurs (2).

Pour les porteurs, les modèles ont vu leur nombre de roues augmenter pour arriver d'une manière largement dominante à 8 aujourd'hui. Les engins de capacité moyenne, de 11 à 13 tonnes de chargement, sont les plus vendus.

Pour les débusqueurs, on note principalement une évolution des équipements avec le développement des engins à grues et grappins ainsi que des engins à pinces, des engins à double treuil, des radio-commandes et câbles synthétiques.

Au total, 3 200 engins forestiers opéraient en France en 2009 avec 800 machines de bûcheronnage, 1 400 porteurs et 1 200 débusqueurs.

Au cours des dix dernières années, et après le pic de l'année 2000, la moyenne annuelle des ventes a toujours été inférieure à 300.

En 2010, ce ne sont que 177 engins qui ont été vendus en France avec 33 débusqueurs, 73 porteurs et 71 machines de bûcheronnage, auxquels il convient d'ajouter 20 têtes de bûcheronnage seules.

Quelles sont les grandes tendances de la mécanisation forestière et ses implications en matière de sylviculture ?

En matière de matériels d'abatage et de débardage-débusquage, les tendances vont vers des engins de plus en plus confortables pour les chauffeurs, avec une ergonomie très poussée de toutes les commandes.



Abatteuse en action sur peuplier.



Chargeur et billons de peupliers.



Débusqueur à pinces avec fardeau de perches destinées à l'énergie.

Mais elle vont aussi vers des engins de plus en plus respectueux de l'environnement avec une réduction maximale des impacts de roues au sol (augmentation du nombre de roues et de leur largeur). Il en va de même avec le respect des eaux et la minimisation des risques de pollution.

C'est certainement sur la production de plaquettes forestières à vocation énergétique que l'évolution des matériels et des techniques a été et va rester la plus sensible avec la spécialisation et l'augmentation de puissance des broyeurs, qu'ils soient portés ou automoteurs.

Dans tous les domaines, l'informatique embarquée et la programmation des tâches, les repérages par GPS, la coordination entre postes de travail et la communication entre opérateurs seront de règle !

Mais là où la technique ne connaît pas de limite, c'est l'organisation forestière qui va poser le plus de problèmes à la mise en œuvre des engins avec :

◆ **la nécessité d'une bonne desserte** : la circulation des camions routiers étant moins onéreuse que celle des engins forestiers, il importe que les camions routiers puissent pénétrer au plus près des stocks de bois. En parallèle, le réseau de pistes doit être également amélioré. Il est dur d'admettre que moins le bois a de valeur, ce qui est le cas des bois d'industrie et du bois-énergie (BIBE), plus les distances de débardage doivent être réduites !

◆ **la nécessité d'une exploitation sur cloisonnements** : le cloisonnement d'exploitation, tous les 15 m, devient un impératif pour faciliter le travail des abatteuses et la vidange des produits sans dégâts aux tiges restantes, ni aux sols ;

◆ **la nécessité d'un regroupement de chantiers** : il va être de plus en plus difficile de trouver des opérateurs pour réaliser des petits chantiers de quelques dizaines de mètres cubes, puisque le déplacement de machines sur camions porte-char est coûteuse et ne peut être rentabilisé que pour des chantiers de plusieurs jours. Dans

la plupart des cas, les volumes correspondants ne seront trouvés que par regroupements de propriétaires.

Et, au-delà de ces considérations techniques, c'est par les hommes que devra se développer la mécanisation forestière : les prévisions montrent qu'à moyen terme, en France, on devrait maintenir les effectifs de bûcherons, mais qu'il faudra très vite recruter 2 000 opérateurs nouveaux sur machines et engins, ce qui va justifier un énorme effort de formation.

En ce domaine, notre région ne manque pas d'atouts.



Broyeur automoteur en action.

- (1) Porteur ou débardeur : engin chargeant le bois sur une plate-forme ou dans un berceau.
- (2) Débusqueur : engin tirant les bois dont une extrémité traîne au sol.



Un établissement régional de formation aux travaux forestiers : le CFPPA - CFA de Saint-Laurent (Ardennes)

Notre région dispose de deux établissements publics dispensant des formations aux métiers de la forêt, le Lycée de Crogny (Aube) et le Lycée du Balcon des Ardennes de Saint-Laurent (*)

Si le premier dispense des formations aux métiers de gestion forestière et de sylviculture, le second est largement spécialisé dans les métiers de l'exploitation forestière, du bûcheronnage à la conduite d'engins.

C'est à ce titre que nous avons rencontré son directeur, Monsieur Fabrice Savary, pour en savoir plus sur les formations concernées.

Sylvinfo : *M. Savary, voudrez-vous nous détailler les différents niveaux de formation que vous assurez à Saint-Laurent ?*

M. Savary : De fait, les formations spécialisées aux métiers de l'exploitation forestière sont assurées par deux organismes différents, abrités par l'EPL : le CFPPA (Centre de For-

mation Professionnelle pour Adultes) et le CFA (Centre de Formation par l'Apprentissage), tous deux évidemment orientés vers l'obtention d'un métier.

Le CFPPA s'adresse à tout public adulte, pour les travaux agricoles, forestiers et paysagers.

Le CFA offre la possibilité d'apprendre un métier, tout en étant salarié, dans les deux secteurs d'activité que sont les travaux forestiers et les travaux paysagers.

Notre établissement a pour zone de recrutement tout le nord de la France, mais accueille aussi des élèves de Wallonie. Les stagiaires belges constituent d'ailleurs une très forte proportion de nos effectifs, ce qui est un bon témoignage de la considération que nos voisins portent à la mécanisation et à la gestion moderne de leurs chantiers forestiers.

Sylvinfo : *Les métiers liés aux travaux d'exploitation forestière ne sont-ils pas autant recherchés en France, et dans notre région en particulier ?*

M. Savary : Il est curieux de constater combien est encore attachée aux métiers de la forêt, en France, une notion « d'homme des bois », certes sympathique, mais trop fruste, en tout cas trop peu moderne. Nous avons du mal à faire passer chez nous l'image de l'ouvrier forestier ou du conducteur d'engins formé aux technologies les plus avancées, responsables d'engins sophistiqués et coûteux et amenés à combiner dans leurs activités, efficacité opérationnelle et respect du milieu naturel. Et pourtant ces métiers sont appelés à devenir les futurs vrais métiers de forestier, parce qu'ils seront polyvalents et qu'ils iront dans le sens d'une meilleure économie de filière.

Sylvinfo : *De quoi dispose votre établissement pour assurer la formation ?*

M. Savary : Outre ses infrastructures scolaires, modernes et fonctionnelles, le CFPPA - CFA dispose du matériel professionnel le plus performant, trois porteurs et trois débusqueurs, et une abatteuse 1070 Eco 3 de marque John Deere constituant une des références aujourd'hui. Il dispose aussi d'une flotte de fourgonnettes permettant les déplacements et assurant le confort minimum des opérateurs sur le chantier (repas à l'abri). Au-delà de ce matériel de terrain, l'établissement dispose en parallèle, et c'est assez original pour être souligné ici, d'un simulateur de conduite de porteur et d'abatteuse. Ce simulateur est exactement à l'exploitation forestière ce qu'est un simulateur de pilotage pour l'aviation. L'apprenant est placé sur ce simulateur en conditions réelles de manipulation des manettes de com-

(*) Un établissement privé, la Maison Familiale Rurale de Buxières lès Villiers (52) dispense également des formations aux métiers de la forêt.



Formation à l'abattage et au débardage.

mandes de l'engin, mais devant un écran sur lequel il voit les arbres, le chantier et son environnement, avec chemins, ruisseaux, mais aussi voirie publique et lignes électriques éventuelles.

Le simulateur sert également, en préalable aux travaux d'exploitation proprement dits, à l'optimisation du chantier, c'est-à-dire à la planification des tâches, en fonction des caractéristiques physiques du chantier et des capacités des engins. C'est cette double possibilité de travail sur simulateur et de travail de terrain qui constitue la principale originalité de notre établissement. Sans compter, bien sûr, les caractéristiques forestières du département des Ardennes qui nous permettent de disposer d'une grande diversité de peuplements, tant feuillus que résineux, et de reliefs variés.

Sylvinfo : *Vous nous avez dit que les métiers de la forêt allaient devenir de plus en plus polyvalents, pourriez-vous nous préciser ce point de vue ?*

M. Savary : L'économie de l'exploitation forestière impose déjà aux opérateurs de coordonner leurs activités afin d'améliorer leur efficacité et de réduire les temps de travaux et les coûts. Par exemple, le



Formation à la conduite d'engin sur simulateur.

bûcheron fera un abattage orienté pour faciliter le débardage des tiges dans les cloisonnements, ou facilitera le travail de l'abatteuse par une préparation des pattes à la tronçonneuse. Mais on peut déjà aller plus loin dans la réflexion et ce n'est pas une simple vue de l'esprit ! C'est de donner aux conducteurs d'engins la capacité de choisir les arbres à abattre en fonction de l'opération sylvicole voulue. Cette évolution des métiers est de nature à les rendre encore plus attractifs et à améliorer, cette fois, l'économie de la production forestière dans son ensemble.

Sylvinfo : *Quels sont les principaux problèmes que vous éprouvez en tant que responsable de ce type de formation ?*

M. Savary : Il est certain qu'une formation devient attractive pour des jeunes, ou des moins jeunes, dès lors qu'elle est rémunératrice. Il faut donc que les employeurs admettent qu'ils doivent justement rémunérer des gens bien formés, et en plus, comme c'est souvent le cas, des gens très motivés.

L'autre problème, sans doute le plus important pour moi, est de pouvoir pérenniser ce type de formation en ayant les effectifs voulus. Et pour cela il faut que les professionnels fassent part de leurs besoins de recrutement à Pôle Emploi. Ce n'est

que par ce moyen que la collectivité régionale prendra en compte les besoins en personnels qualifiés et pourra poursuivre son soutien financier à nos formations pour nous permettre de continuer à les assurer le mieux possible.

Adresse de contact : CFPPA – CFA – 27 rue du Muguet – 08090 SAINT-LAURENT – 03.24.33.72.27
www.lebalcon.fr

Dossier réalisé par
Claude Barbier

Prochains rendez-vous Foires et Salons

- ♦ **Bois-Énergie :**
Saint-Etienne (Loire) - 22 au 25 mars 2012 - Le salon du chauffage au bois
www.boisenergie.com
- ♦ **Forexpo :**
Mimisan (Landes) - 6 au 8 juin 2012 - Salon européen de la sylviculture et de l'exploitation forestière - 50^{ème} anniversaire
www.forexpo.fr
- ♦ **Foires agricole et forestière de Libramont :**
Libramont Cheigny (Belgique) - 27 au 30 juillet 2012
www.foiredelibramont.com



Formation au débusquage.

Analyse des ventes groupées de la forêt privée de Champagne-Ardenne pour 2011

L'analyse porte sur 8 ventes de bois sur pied organisées en 2011 par des organismes économiques de la forêt privée de Champagne-Ardenne et par un technicien forestier (1).

Volumes et essences mis en vente

Bois d'œuvre : 148 419 m³

Bois d'industrie : 26 251 m³

44 % du volume mis en vente provient de forêts gérées durablement PEFC (+ 800 m³ % 2010).

	2011		Rappel 2010		Rappel 2009	
Chêne	50 183 m ³	29 %	44 012 m ³	31 %	47 702 m ³	47 %
Épicéa	27 981 m ³	16 %	21 760 m ³	15 %	18 618 m ³	18 %
Peuplier	18 968 m ³	11 %	18 788 m ³	13 %	10 823 m ³	11 %
Pin	11 007 m ³	6 %	5 854 m ³	4 %	3 840 m ³	3,5 %

Pour 2011, la 4^e essence en volume mise en vente est le pin, suivie du douglas, du frêne, du sapin et du hêtre.

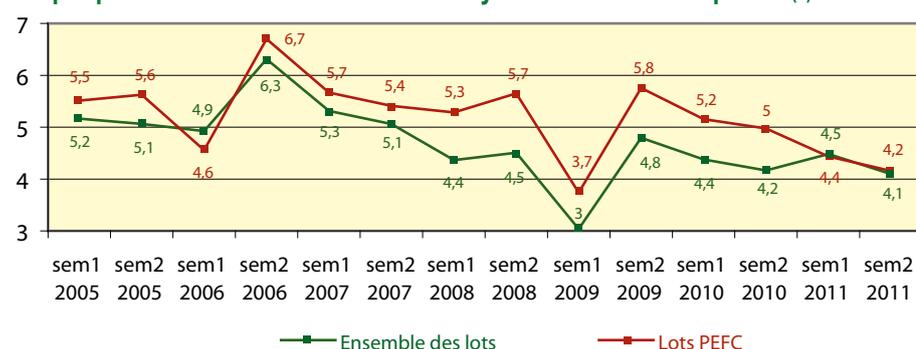
Acheteurs et soumissions

Nombre moyen d'acheteurs par vente : 24 (contre 20 en 2010 et 15 en 2009)

Nombre moyen de soumissions par lot : 4,24 (4,23 en 2010 ; 3,96 en 2009). Qu'ils soient PEFC ou non, le nombre moyen de soumissions par lot est le même cette année.

Par contre, 4,53 % des lots non certifiés ne reçoivent aucune soumission, contre seulement 3,98 % des lots PEFC : **les lots PEFC ont plus de chance d'être vendus que les lots non certifiés.**

Graphique n° 1 : Évolution du nombre moyen de soumissions par lot (2)



Résultats des ventes - Tableau B

	Ensemble de lots		Lots PEFC	
Volume vendu	162 890 m ³	93 %	75 136 m ³	96 %
Nombre de lots vendus	465	87 %	183	91 %
Chiffre d'affaire	9 017 492 €		4 550 896 €	
Prix moyen du m ³ toutes essences (2)	55,36 €/m ³		60,60 €/m ³	

Toutes essences confondues, 93% du volume mis en vente a été acheté (contre 90 % en 2010). Le bois PEFC profite d'une certaine notoriété et semble se vendre mieux que le bois non certifié puisque 96% du volume PEFC présenté a trouvé preneur (contre 94 % en 2010). Les essences ayant la plus grande difficulté à être vendues sont les fruitiers (23 % du volume présenté est resté invendu), devant le frêne et le hêtre (16 % chacun). Le pin est le résineux le plus touché, 4 % du volume n'ayant pas trouvé acquéreur.

La composition moyenne des lots

	Lots non PEFC		Lots PEFC	
	2010	2011	2010	2011
Chêne	33 %	32 %	29 %	32 %
Épicéa	15 %	19 %	16 %	30 %
Peuplier	18 %	19 %	9 %	9 %
Pin		10 %		8 %
Douglas	3 %	6 %	15 %	8 %
Sapin		6 %		5 %

En 2011, la composition des lots moyens non certifiés est plus riche en peupliers et en résineux qu'en 2010, et légèrement moins riche en chênes. Ce constat joue sur le prix moyen du m³ toutes essences confondues, de ce fait inférieur à celui de 2010 (58 €/m³). Par contre, les lots PEFC ont une composition plus variée qu'en 2010, comprennent plus de chêne et moins de douglas : le prix moyen au m³ toutes essences confondues est donc en croissance par rapport à 2010 (58 €/m³) cf. tableau B.

Prix et essences (3)

◆ Chêne sur sol profond

Toutes les classes de volume affichent une stabilisation du prix moyen du m³ de chêne : par rapport à 2010 (cf. graphique n°2) variant de -5 à +2 %.

◆ Épicéa

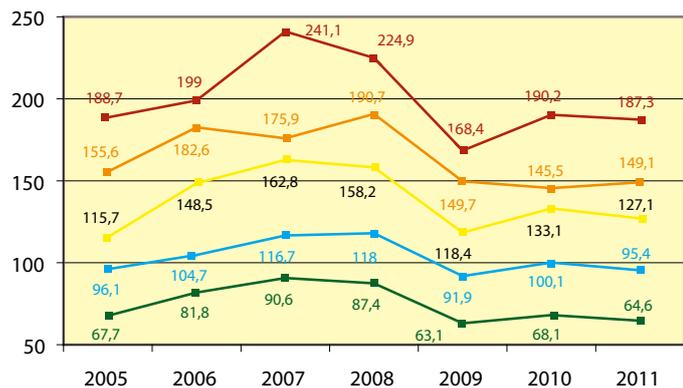
Le prix moyen de l'épicéa affiche toujours une augmentation de 6 % et 16 % (respectivement pour les classes 0,25 à 0,5 m³ et 0,5 à 1 m³) par rapport à 2010. Quant aux prix des épicéas de la classe 1 à 1,5 m³, ils ont augmenté de 44 % depuis 2009 (cf. graphique n°3).

◆ Peuplier

Les prix des peupliers sont les plus variables puisqu'ils chutent de -19 et -3 % (respectivement pour les classes de 0,5 à 1 m³ et 1,5 à 2 m³). La classe de volume 1 à 1,5 m³ présente par contre une hausse de 14 % par rapport à 2010. (cf. graphique 4)

Au final, on constate un regroupement des prix au m³ pour toutes les classes de peupliers (autour de 26 €/m³), hormis les bois de 1 à 1,5 m³ qui sont plus chers (36 €/m³).

Graphique n° 2 :
Évolution du prix du chêne sur sol profond en €/m³



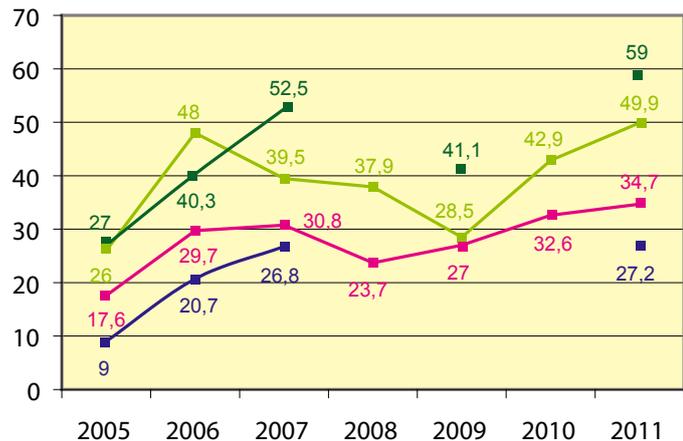
Légende

Arbres de volume moyen :

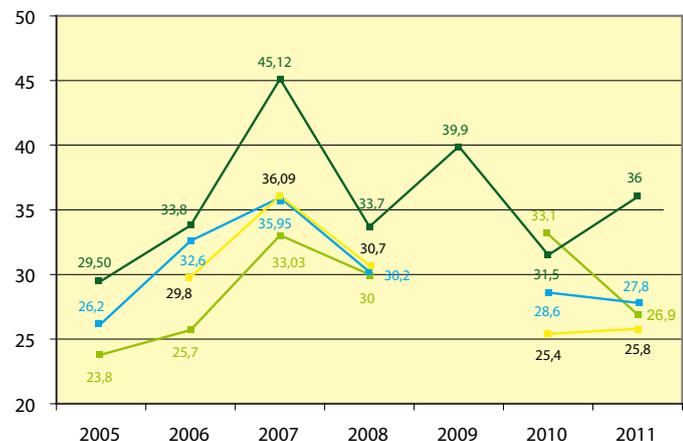
- supérieur à 3 m³.
- compris entre 2,5 et 3 m³.
- compris entre 2 et 2,5 m³.
- compris entre 1,5 et 2 m³.
- compris entre 1 et 1,5 m³.
- compris entre 0,5 et 1 m³.
- compris entre 0,25 et 0,5 m³.
- inférieur à 0,25 m³.

(1) Les ventes groupées de bois abattus, les ventes directes ainsi que les ventes par contrat d'approvisionnement ne sont pas abordées dans cet article.
 (2) Analyse réalisée sur la totalité des lots (vendus et invendus).
 (3) Analyses réalisées uniquement à partir des lots comportant au moins 70 % du volume de l'essence concernée.
 (4) Les résultats avec plus d'un lot par catégorie ont été conservés.

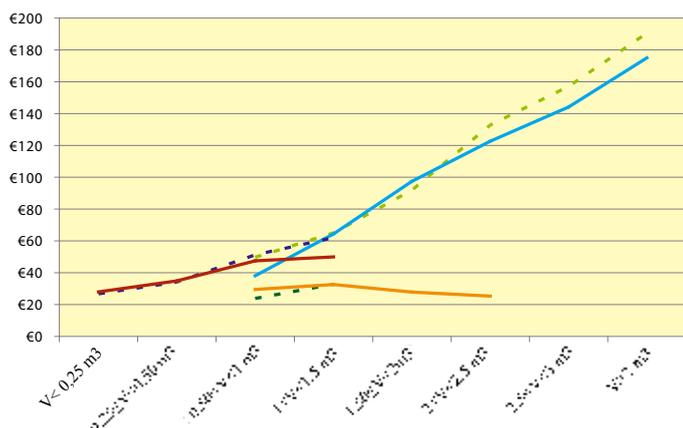
Graphique n° 3 : Évolution du prix de l'épicéa en €/m³



Graphique n° 4 : Évolution du prix du peuplier en €/m³



Graphique n° 5 : Comparaison des prix en m³ de bois PEFC et non certifiés selon l'essence et le volume de bois (4)



PEFC et les prix de ventes (cf. graphique 5)

En 2011, il reste difficile de sortir une tendance nette pour les prix du m³ de chêne, de peuplier et d'épicéa PEFC : tantôt supérieur, tantôt inférieur au bois non certifié suivant la classe de volume. On constate juste que globalement, dans les classes de diamètre les plus grandes et quelle que soit l'essence, le bois PEFC se vend en moyenne 10 € plus cher au m³.

L'année 2011 confirme la reprise des cours du bois amorcée fin 2009.

Le chêne et l'épicéa sont toujours les essences les plus recherchées (avec respectivement 5,1 et 4,3 soumissions par lot et très peu d'invendus). Les prix de l'épicéa sont toujours en augmentation.

Le marché du peuplier est toujours morose avec peu d'acheteurs et des prix se tassant, excepté pour les volumes de 1 à 1,5 m³.

H. Feully



Formidable douglas

Quand on se met en quête d'une essence relativement tolérante à l'égard des sols et du climat, à croissance rapide et rémunératrice à terme de surcroît, la liste est courte. S'il fallait en plus exiger d'elle qu'elle nécessite peu d'entretiens durant sa croissance, qu'elle se régénère bien naturellement et que son enracinement lui autorise de bien résister au vent, voilà qu'on en vient presque à rêver.

Pourtant, si bien des essences ne démeritent pas dans ces différents secteurs, parmi les valeurs sûres notamment, le douglas peut laisser pantois d'admiration.

Débarqué en France en 1842, originaire de l'Ouest Américain (Oregon, Washington en remontant vers le Canada), cette essence a montré de remarquables qualités d'adaptation au point de devenir la principale essence de reboisement en France et la star des massifs du Limousin ou du Morvan.

À tel point que « l'exotique » est peu à peu devenu -et assimilé- autochtone et très respecté.

Mais ce ne sont finalement que 400 000 ha à ce jour sur le territoire, soit (tout de même) près de 6 millions de m³, dont le plus gros du contingent est âgé de 25 à 40 ans.

Si l'*Abies grandis* lui a quelque temps valu une concurrence qui avec le recul ne se justifiait guère (le *grandis* pousse vite mais il ne tient guère debout... ses qualités mécaniques sont médiocres, son écologie le rend fragile et lps curvidenté finit de le décimer...), le douglas s'affirme comme une bête de compétition.

D'abord assez tolérant vis-à-vis des sols, pas si calcifuge qu'on le dit, pas si héliophile que ça, il pourra se contenter de 700 mm de pluviométrie et tolérer des étés relativement secs (même si les choses semblent se corser un peu à ce niveau).

S'il passe le cap des gelées à la plan-

tation -son point faible avec l'appétence au gibier- sa vitesse de croissance le met rapidement à l'abri de la concurrence qu'il supplante vite. Les entretiens sont ainsi succincts.

Ensuite, la machine à cellulose se met en route et on ne l'arrête plus.

Apte, sur les meilleures stations, à des éclaircies dès 15 ans, il y est extrêmement réactif.

Elles pourront s'enchaîner presque tous les 5 ans tant il bouche vite les trous.

Le douglas a horreur du sylviculteur timide, on pourrait presque dire qu'il affectionne la violence. Élément précieux à son tempérament, son double enracinement pivotant qui lui confère une stabilité redoutable. On ne trouve guère plus facile à conduire que lui.

L'idéal est toutefois d'entrevoir des élagages rapidement, après une désignation des plus belles tiges, investissement tellement bien rémunéré à la commercialisation.

Arrive dès 30 ans le stade des éclaircies très rémunératrices. À raison de 50 à 70 m³/ha, sur une base de 35 à 40 € le m³, les coupes sont une aubaine financière assurée, d'autant qu'elles sont fréquentes.

En phase finale, il est bienvenu de ralentir la Ferrari du limon profond car à de telles vitesses, l'aubier n'a plus le temps de devenir duramen et c'est souvent un des reproches que lui adressent les scieurs dans le cadre du marché de la charpente.

Vendu à près de 75 € le m³ dans les récoltes finales, avec des volumes à l'ha parfois ahurissants (300 à 400 m³ en moyenne, mais jusqu'à 1 000 m³/ha dans le Morvan), les recettes couvrent très aisément les dépenses de régénération qui peuvent à moindre coût s'appuyer sur un processus naturel généralement aisé.

Quand on sait que nous importons près de 3 millions de m³ de sciages résineux par an en moyenne, nous serions bien inspirés d'intensifier



nos plantations de douglas, y compris en Champagne humide (si l'argile n'affleure pas trop) et n'en déplaie aux ayatollahs du feuillu.

Attention toutefois, les premiers signes de dépérissement sur des peuplements adultes doivent nous alerter sur la nécessité de l'implanter sur des sols qui lui sont parfaitement adaptés.

Par ailleurs, si les origines issues de pépinière jusqu'en 1990 étaient souvent irréprochables, il n'en est plus rien. Le verger à graine LUZETTE livre des qualités très discutables, mieux vaut souvent lui préférer l'origine DARRINGTON, pas toujours facile à trouver.

Ch Baudot



FOGEFOR pour 2012

Les FOGFOR sont des formations à la gestion forestière qui s'adressent aux propriétaires forestiers ou aux gestionnaires désirant apprendre à gérer leur forêt.

Pour 2012, le programme des FOGFOR en Champagne-Ardenne est le suivant :

Département	Type de formation	Thème de la formation	Nb jours	Période
Ardennes	Cycle de professionnalisation	La forêt en évolution (<i>Maladie des arbres, législation environnementale et changement climatique, gestion du gibier, marché du bois</i>)	4	4/05/2012 au 26/10/2012
Haute-Marne	Cycle de professionnalisation	La rédaction d'un plan simple de gestion (<i>Réglementation des documents de gestion, contenu d'un PSG (renseignements généraux et administratifs, peuplements, stations, objectifs et directives de gestion de la forêt, revenus accessoires de la forêt et programme des coupes et des travaux)</i>)	4	4/05/2012 au 5/10/2012
Aube	Cycle de base	Apprendre à gérer sa forêt de manière durable (<i>Les interlocuteurs, reconnaître les arbres, diagnostiquer les besoins d'interventions, prendre de bonnes décisions de gestion durable, savoir vendre ses bois, connaître la fiscalité, transmettre son patrimoine, préserver et favoriser la biodiversité, sylviculture du peuplier, du noyer et du douglas, la desserte forestière</i>)	11	Mars 2012 à mars 2013
Aube-Marne	Cycle de professionnalisation	Comment dynamiser la sylviculture grâce au bois-énergie ? (<i>La filière bois-énergie de l'arbre à la chaufferie. Apports du bois-énergie à la gestion, aux travaux et à l'exploitation forestière. Bois-énergie et environnement, un marché en plein développement</i>)	4	21/09/2012 au 14/12/2012
Marne	Cycle de professionnalisation	Comment améliorer la gestion et la rentabilité des peupleraies ? (<i>Réussir sa plantation, optimiser ses entretiens, mieux vendre ses peupliers, populiculture et respect des zones humides, transformation et utilisations du bois de peuplier</i>)	4	16/03/2012 au 15/06/2012

N'hésitez pas à vous préinscrire en renvoyant le coupon d'inscription ci-dessous (ou sa photocopie) à :
UFPCA - Maison Régionale de la Forêt et du Bois - Complexe Agricole du Mont Bernard - Route de Suippes
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - ☎ 03.26.65.75.01 - 📠 03.55.03.57.05

Les FOGFOR bénéficient du soutien financier de :



Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire



Centre National Professionnel de la Propriété Forestière



Projet co-financé par l'Union Européenne au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

OUI, je me préinscris au(x) stage(s) FOGFOR suivant(s) :

- Cycle de professionnalisation « La forêt en évolution ».
- Cycle de professionnalisation « La rédaction d'un PSG ».
- Cycle de base « Apprendre à gérer sa forêt de manière durable ».
- Cycle de professionnalisation « Comment dynamiser la sylviculture grâce au bois-énergie ».
- Cycle de professionnalisation « Comment améliorer la gestion et la rentabilité des peupleraies ».

* L'adhésion à l'UFPCA section Fogefor (75 €/an) donne accès gratuitement aux formations. Le versement de cette cotisation se fera lors de votre inscription définitive au stage soit 75 € pour les cycles de professionnalisation et 150 € pour le cycle de base (sur 2 années).

Madame / Monsieur

NOM : Prénom :

Adresse :

☎ / / / / @





Nouvelles brèves

Parc National entre Champagne et Bourgogne

Le Syndicat des Forestiers Privés de Haute-Marne organise conjointement avec le CRPF de Bourgogne une réunion d'information sur le Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

Cette réunion aura lieu le 8 juin 2012 vers 18 h00 à Giey-sur-Aujon, à l'issue de l'Assemblée générale du Syndicat.

Retenez dès maintenant cette date.

Création officielle du Parc Naturel Régional des Ardennes

Le PNR des Ardennes a été créé officiellement le 21 décembre 2011. Il est le 47^{ème} Parc de France et le 3^{ème} de notre région, avec celui de la Montagne de Reims dans la Marne et celui de la Forêt d'Orient dans l'Aube. Sont ainsi reconnues les richesses naturelles et culturelles du nord du département des Ardennes.

Approbation de l'Annexe verte Natura 2000

L'Annexe verte Natura 2000 du schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) des forêts privées de Champagne-Ardenne a été approuvée par arrêté du ministre de l'agriculture en date du 9 janvier 2012. Rappelons que l'Annexe verte Natura 2000 est une disposition de l'article

L.11 du Code Forestier visant à simplifier les démarches administratives des propriétaires forestiers disposant d'un PSG concerné par un site Natura 2000. Lorsqu'un PSG a été agréé comme conforme aux dispositions du SRGS et de son Annexe verte Natura 2000, le propriétaire est dispensé d'autorisation de travaux (coupes, boisements...) ou d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Dans un prochain numéro de Sylvinfo, nous reviendrons plus longuement sur cette Annexe verte et sur l'agrément des plans simples de gestion au titre du L.11.

Fiscalité : taux de TVA réduit

Depuis le 1^{er} janvier 2012 l'ensemble des produits et services qui étaient soumis à la TVA à 5,5 % sont concernés par le nouveau taux réduit de TVA à 7 %.

Les plants forestiers, le bois sur pied et le bois façonné, les travaux de sylviculture et d'exploitation forestière pour lesquels le taux de 5,5 % s'appliquait sont désormais soumis au taux de 7 %. Le bois-énergie (bûche, bois déchiqueté et granulés) n'échappe pas à cette hausse.

Plans simples de gestion : suppression du seul tenant

La définition des forêts soumises obligatoirement au plan simple de gestion a été modifiée par la loi de modernisation de l'agriculture et précisée par le décret du 25 mai 2011.

Quelques erreurs d'adresses ?

Ce numéro de Sylvinfo vous a été envoyé grâce au nouveau fichier cadastral acquis par le CRPF. Il contient sans doute des erreurs. Nous nous en excusons et vous remercions de nous les signaler au 03.26.65.18.25 ou journalsylvinfo@crpf.fr

Désormais un ensemble de bois, forêts et terrains à boiser appartenant à un même propriétaire doit faire l'objet d'un plan simple de gestion dès lors que la surface cumulée de la plus grande des parcelles forestières et des parcelles forestières isolées situées dans la même commune et sur le territoire des communes limitrophes de celle-ci est supérieure ou égale à 25 ha. Le seuil de superficie en dessous duquel les parcelles forestières isolées ne sont pas prises en compte pour le calcul de la surface cumulée est fixé à 4 ha.

Nous reviendrons dans un prochain numéro de Sylvinfo sur les différents cas pouvant se présenter et sur les modalités d'appel de ces nouveaux plans simples de gestion.

Marché des bois : perspectives pour 2011 et 2012

Les ventes de bois du 1^{er} semestre 2011 confirment que la demande française est soutenue en bois d'œuvre résineux, en bois d'industrie et en bois-énergie. Pour le bois d'œuvre feuillu, la demande est moins sensible avec une part croissante destinée aux exportations vers l'Asie, ce qui inquiète la filière. Néanmoins la demande en chêne à merrain pourrait poursuivre son rebond. Il n'en va pas de même pour le hêtre pour lequel des actions fortes de promotion sont nécessaires (source : Comité du bois FAO-UNECE - Octobre 2011).

Bulletin de liaison des organismes de la forêt privée de la région Champagne-Ardenne

CRPF

 **MRFB - Complexe Agricole du Mt Bernard - Route de Suippes 51000 Châlons-en-Champagne**

 **03 26 65 18 25**

 **03 26 65 47 30**

 **champagneardenne@crpf.fr**

Sylvinfo est réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne, par l'Union de la Forêt Privée de Champagne-Ardenne et par les Syndicats des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs Départementaux.

Crédits photos et illustrations : CRPF de Champagne-Ardenne, Syndicats départementaux

Directeur de la publication : Patrice BONHOMME

Directeur de la rédaction : Claude BARBIER

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne à Épernay (51).

 **IMPRIMERIE
LE RÉVEIL DE LA MARNE**

